

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, par conférence téléphonique, le 19 mars 2015, à 10 h 05.

Sont présents :

- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- Mme Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis
- M. Robert Miller, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier

Est absent :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, le secrétaire
- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Jean-Luc Fortin, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, à titre d'observateur

### Ouverture de la séance

En l'absence du président, M. Gilles Lehouillier, vice-président du comité exécutif de la CMQ ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2015-22**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- ✓ Reporter le point 4DG) 2 – Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- ✓ Reporter le point 4GISL) 1 - Projet d'étude sur l'avancement du front salin

Adoptée à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 février 2015

#### **Résolution n° E-2015-23**

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 février 2015.

Adoptée à l'unanimité

### Participation au comité conjoint Monde municipal – Conseil patronal de l’environnement du Québec (CPEQ)

#### **Résolution n° E-2015-24**

- Autoriser la Direction générale à participer au comité conjoint Monde municipal – Conseil patronal de l’environnement du Québec (CPEQ).

Référence : Rapport décisionnel du 19 mars 2015

Responsable : Direction générale

Adoptée à l’unanimité

### Présentation du Chantier Davie

Les membres présents discutent de la présentation du Chantier Davie.

### Politique d’utilisation des médias sociaux

#### **Résolution n° E-2015-25**

- Approuver la Politique d’utilisation des médias sociaux de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mars 2015

Responsable : Communication et planification

Adoptée à l’unanimité

### Fêtes de la Nouvelle-France – Demande de commandite

#### **Résolution n° E-2015-26**

- Autoriser la Direction générale à convenir d’une entente de commandite avec les Fêtes de la Nouvelle-France de manière à ce que la CMQ soit reconnue comme partenaire du site Le Fleuve Historique dans le cadre des activités 2015 des Fêtes de la Nouvelle-France.
- Autoriser la Direction générale à verser une somme de 10 000 \$ pour ce partenariat. Cette somme sera prise à même le poste budgétaire « Événements à caractère métropolitain ».

Référence : Rapport décisionnel du 19 mars 2015

Certificat trésorerie : CT-2015-06

Responsable : Communication et planification

Adoptée à l’unanimité

### Festival Jazz Etcetera Lévis – Demande de commandite

#### **Résolution n° E-2015-27**

- Autoriser la Direction générale à convenir d'une entente de soutien financier et de visibilité avec le Festival Jazz Etcetera pour la présentation, durant ce Festival, de spectacles sur les traversiers liant Lévis à Québec.
- Autoriser la Direction générale à verser une somme de 5 000 \$ pour la présentation de ces spectacles. Cette somme sera prise à même le poste budgétaire « Événements à caractère métropolitain ».

Référence : Rapport décisionnel du 19 mars 2015  
Certificat trésorerie : CT-2015-07  
Responsable : Communication et planification

Adoptée à l'unanimité

### Trame verte et bleue – Addenda au protocole d'entente pour les projets de la MRC de La Côte-de-Beaupré

#### **Résolution n° E-2015-28**

- Autoriser la Direction générale à convenir et signer un avenant au protocole d'entente intervenu entre la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant le financement des projets contribuant à la mise en place de la trame verte et bleue sur le territoire de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mars 2015  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Trame verte et bleue – Addenda au protocole d'entente pour les projets de la MRC de La Côte-de-Beaupré

#### **Résolution n° E-2015-29**

- Autoriser la résiliation du protocole d'entente intervenu avec la municipalité de Saint-Joachim pour le Parc le Repos.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mars 2015  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Trame verte et bleue – Addenda au protocole d’entente pour les projets de la MRC de La Côte-de-Beaupré

#### **Résolution n° E-2015-30**

- Autoriser la modification des protocoles d’entente avec les municipalités de L’Ange-Gardien et Sainte-Anne-de-Beaupré afin d’y intégrer l’aide financière initialement prévue au projet de Saint-Joachim.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mars 2015

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l’unanimité

### Demande d’avis du MAMOT concernant le projet de règlement n° 2015-01-01 de la MRC de Bellechasse modifiant le schéma d’aménagement et de développement n° 101-00

#### **Résolution n° E-2015-31**

- Informer le ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire (MAMOT) que la CMQ est d’avis que le projet de règlement n° 2015-01-01 modifiant le schéma d’aménagement n° 101-00, adopté par la MRC de Bellechasse, est sans impact sur le territoire métropolitain.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mars 2015

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l’unanimité

### Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent – Participation au congrès 2015

#### **Résolution n° E-2015-32**

- Déléguer, pour participer au congrès de l’Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent à Sarnia, en Ontario, du 17 au 19 juin 2015, les personnes suivantes : Mme Michelle Morin-Doyle, M. Guy Dumoulin et M. Robert Masson;
- Autoriser le remboursement des frais relatifs à l’inscription, au séjour et au transport de ces personnes.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mars 2015

Responsable : Gestion intégrée du Saint-Laurent

Adoptée à l’unanimité

Table de concertation régionale de la zone Québec dans le cadre de la gestion intégrée du Saint-Laurent – Modifications à l’entente avec le gouvernement du Québec

**Résolution n° E-2015-33**

- Autoriser l’avenant 2 à la convention d’aide financière entre le gouvernement du Québec et la CMQ pour la coordination de la Table de concertation régionale de la zone Québec dans le cadre de la gestion intégrée du Saint-Laurent, substantiellement conforme au projet joint en annexe.

Référence : Rapport décisionnel du 19 mars 2015  
Responsable : Gestion intégrée du Saint-Laurent

Adoptée à l’unanimité

Bordereau de dépenses

**Résolution n° E-2015-34**

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 19 mars 2015, contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1<sup>er</sup> au 28 février 2015 (période 2);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2015;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour les mois de janvier et février 2015.

Référence : Bordereau de dépenses du 19 mars 2015  
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l’unanimité

Les résolutions E-2015-22 à E-2015-34, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l’avaient été une à une.

(S) GILLES LEHOULLIER  
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE  
SECRÉTAIRE